



Comité de direction

Le lundi 11 juillet 2022

Présents : C. LEGEARD, V.DUBOURG, JC.NEEL, A.LEFEVRE, S.HAMON, O.LECOEUR-J.LUCAS, M.QUENEL, D.ROUXELIN, JP.LOUISE, G.PACILLY, R.ROUX et G.DORIZON (en visio-conférence).

Excusé(s) : P.SERFATI, P.EVAIN, F.PAING, W.LEDOYEN et D.CHANCEREL.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 juin 2022 :

Le secrétaire général fait part du contenu du courriel de D.CHANCEREL : « Concernant le paragraphe d'Octobre rose du compte rendu du dernier CD je me permets de signaler que je n'ai fait aucun commentaire, faisant suite à ma question sur la participation du district à cette manifestation. Le commentaire figurant au compte rendu ne m'appartient pas ». JC.NEEL prend note de cette erreur de transcription. Il demande aux membres de bien vouloir modifier le début du texte cité en retenant « le président V.DUBOURG évoque notre présence dans l'action octobre rose, cet évènement... »

Les membres présents à la suite de cette information, approuvent à l'unanimité le procès-verbal.

2. Ouverture de la réunion par le président :

V.DUBOURG rappelle que cette réunion du comité de direction a pour but de confirmer ou de modifier les textes réglementaires du District de la Manche afin qu'ils soient applicables de façon officielle dès la reprise de la nouvelle saison 2022/2023. Il remercie N. GOHIER, agent administratif du District, de sa présence pour répondre aux éventuelles précisions des élus présents.

Condoléances et félicitations : le président fait part du décès de la mère de H. TURBOT membre de commission et lui présente au nom du District ses sincères condoléances. Il félicite les arbitres de la Manche, promus au niveau fédéral et demande aux élus chargés de l'arbitrage de leur en faire part.

Validation des différents textes réglementaires concernant les compétitions du District de la Manche dès le début de la saison prochaine (2022/2023) : foot animation féminin

et masculin - espaces de libertés - rencontres vétérans – ententes - coupes seniors hommes – coupes jeunes garçons - championnats seniors – jeunes garçons et jeunes féminines - féminines seniors à 11 – féminines U15F qui deviennent les féminines U16F. Cette présentation a donné lieu à divers échanges sur le fond comme sur la forme entre les élus, diverses précisions et souhaits ont été pris en compte. Plusieurs membres souhaitent qu'un groupe de travail soit créé, sous forme d'une table ronde, afin de travailler de façon approfondie sur la cohérence de nos textes et leur concordance avec ceux des instances régionales et nationales. Les élus ont souhaité que les fonctions des membres du comité de direction du district soient intégrées aux statuts du district. L'ensemble des textes validés par le Comité de Direction seront publiés prochainement et présentés lors des réunions de secteur du mois d'août pour une mise en application dès le début de la prochaine saison.

Démission de J.LUCAS de son poste de membre de la commission sportive et de discipline de la Ligue de Normandie. Suite à la décision de notre collègue, les membres présents lui renouvellent leur soutien et soulignent la qualité de son implication dans sa fonction électorale. A l'unanimité les élus présents demandent qu'un courrier soit adressé au président de la ligue de Normandie afin de lui préciser que nous présenterons dans les meilleurs délais une candidature au remplacement de J. LUCAS afin de maintenir une représentation du district de la Manche, au titre de l'équité territoriale, au sein de la commission sportive et de discipline de la ligue de Normandie.

Dossier jugé en commission d'appel : FC Equeurdreville/Hainneville et AS Verson : Le comité de direction prend acte de la décision de la commission d'Appel de la Ligue et divers échanges ont lieu à huis clos. Les propos contenus dans le rapport de la commission feront l'objet d'un courrier officiel adressé au président de la ligue de football de Normandie.

Précisons que G.DORIZON vice-président du District n'a pas souhaité participer aux échanges concernant ce dossier.

3. Fête du football en famille, finales des coupes départementales :

O.LECOEUR fait le point sur l'organisation des finales des coupes départementales qui ont eu lieu à Bricquebec en Cotentin. Il se félicite de l'organisation et du succès de cette manifestation. Il adresse ses remerciements à tous les acteurs qui ont œuvré à la réussite de ces deux journées. Un débat s'instaure entre les membres présents suscitant questionnements et avis concernant divers points : budgétaires, organisationnels ou autres. Echanges utiles et indispensables concernant une manifestation qui a été interrompue à la suite de la pandémie durant deux années et qui après 7 éditions demandera qu'un point soit fait sur son évolution et sur les points à améliorer.



4. Point « réussir 2024 » :

JC.NEEL fait le point du projet « réussir 2024 », il précise que les animateurs des groupes de travail se sont réunis avec les membres du groupe miroir pour échanger sur les diverses propositions. Une nouvelle réunion aura lieu fin août pour déterminer les projets prioritaires à présenter au comité de direction. Les propositions définitives seront actées début septembre, la finalité étant de mettre en place par groupe de travail, au moins un ou deux projets de façon concrète au cours de la saison.

Le secrétaire général précise que le groupe de travail « animation » n'a pu se réunir dans les délais impartis. Chacun mesure la charge de travail importante incombant à la commission des jeunes en cette période de l'année et prend acte du souhait de W.LEDOYEN de déléguer la gestion du groupe de travail « animation ». Les élus présents remercient A.BOUET de prendre le relais, assisté de L.PARMENTIER. G.DORIZON apportera au nom du comité de direction son expertise. Les travaux du groupe de travail animation seront annexés aux diverses étapes du projet à la rentrée.

5. Point contrats d'apprentissage :

JC.NEEL fait le point sur la situation de nos 3 contrats d'apprentissage :

- A.RIVOGNAC arrivé en cours d'année et chargé du développement de l'arbitrage enchaînera une seconde période de 12 mois dès le mois d'août dans le cadre de son BTS.
- A.OZOUF, chargé du développement du partenariat terminera son contrat fin août suite à son Bachelor et entamera un contrat de 2 ans pour préparer un master de management du sport .
- E. ESTHER terminera son contrat de Community manager fin août pour se diriger vers une nouvelle formation.
- M. RENAUD, nouvel apprenti sous contrat pour un an (Bachelor) sera chargé d'une mission de développement des outils de communication et de graphisme, après validation de son contrat par les organismes compétents.

Ces contrats bénéficient des aides exceptionnelles de l'état mises en place dans le cadre de la crise sanitaire et de l'aide de notre partenaire, l'école Win Sport School à CAEN. Les élus ne souhaitent pas compléter cette équipe par l'apport d'un service civique suite aux propositions de la FFF.

6. Questions diverses :

Plusieurs points sont évoqués :



La remise en place des amendes concernant les clubs qui ne respectent pas les règles de fonctionnements de la FMI.

Les validations suivantes sont entérinées :

L'Entente entre La Vendelée (club support) et la 1C de Agon Coutainville ainsi que la création du nouveau club du FC Remilly les Marais.

L'article 39ter des règlements de la FFF est validé et permet de conforter nos deux groupements :

Le groupement jeune Côte de l'espace est composé des clubs de : AJ Blainville/mer – St Malo de la Lande – ES Gouville. Ainsi que le groupement rural de la jeunesse sportive de l'AY composé de : Créances - Lessay – Pirou – Vesly.

Les observateurs de la commission d'arbitrage soulèvent la question du nombre de kms parcourus et le prix du carburant en souhaitant une revalorisation de leur forfait. Le comité de direction fixe le montant du forfait à 60 euros. De plus il accorde une dotation d'une parka spécifique du District pour chaque observateur afin de valoriser leur fonction. Au niveau de la commission d'arbitrage, les élus se félicitent de la qualité et la motivation observées lors de la dernière session de formation : 10 candidats dont 6 seniors

Le président fait part de ses divers déplacements dans les clubs de la Manche :

Cérémonie des 100 ans du CA PONTOIS – des 110 ans de La Bréhalaise – des 60 ans de Héauville – Siouville (représenté par A.LEFEVRE) – 40 ans d'arbitrage de Bernard DENOUAL à St HILAIRE du HARCOUET.

Il précise également que la FFF va doter les clubs de 2 millions d'euros en bons d'essence au niveau national. 8900 clubs seront concernés selon leur taille et divers critères qui seront précisés, ils recevront des bons d'essence d'un montant compris entre 100 et 700 euros. Les clubs seront directement avisés.

L'ordre du jour étant épuisé le président clos la réunion du comité de direction.

Pont Hébert le 17 juillet 2022

Le secrétaire général

